

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE D L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LE INDUSTRIES EXTRACTIVES EN GUINEE DU 06 AVRIL 2017

I- INTRODUCTION

Le Jeudi 06 Avril 2017 à 10h35', une réunion du Comité de Pilotage s'est tenue dans la Salle de Conférence du Ministère des Mines et de la Géologie sous la Présidence de Mr. NIMAGA Saadou, Président dudit Comité.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1- Compte rendu de la commission Ad hoc chargée d'examiner le **PTBA** 2017 et les **TDR** de la mission de Dissémination des Rapports ITIE-GUINEE 2013, 2014 et 2015 ainsi que le budget y relatif ;
- 2- Rencontre avec les Directeurs ou les représentants des Sociétés qui n'ont pas rempli les formulaires de déclaration dans le cadre de la production des Rapports ITIE-GUINEE 2014 et 2015 ;
- 3- Divers.

II- DEROULEMENT

Mr. NIMAGA Saadou : Bonjour tout le monde, nous commençons notre réunion extraordinaire qu'on a programmée pour terminer les sujets qu'on a commencés la dernière fois. Nous avons ces trois points sus mentionnés à l'ordre du jour.

« L'Ordre du jour est adopté »

Point 1. Compte rendu de la commission Ad hoc chargée d'examiner le PTBA 2017 et les TDR de la mission de Dissémination des Rapports ITIE-GUINEE 2013, 2014 et 2015 ainsi que le budget y relatif ;

Mr. DIABY Mamadou : nous avons eu deux séances de travail, l'une présidée par Mme CAMARA Hadja Aminatou et l'autre par Mr THIAM Mohamed Aly. Je vais leur passer la parole pour nous faire le résumé de nos travaux.

Mme CAMARA Hadja Aminata : Merci Monsieur le Président.

Effectivement nous avons tenu notre réunion, mais malheureusement la plupart des personnes désignées n'était pas là. Qu'à cela ne tienne Mr. Cherif DIALLO, l'équipe du **S.E** et moi-même avons examiné le **PTBA** page/page, activité/activité ; si c'est pertinent, ce qu'il y a lieu de faire.

Les objectifs, les cibles, les résultats attendus. On n'a pas un facilitateur pour notre plan de travail.

Je souhaiterais désormais qu'on fasse appel à un facilitateur pour faire ce plan de travail.

Nos activités sont pointées par les exigences des normes.

Mr. DRAME Sékou Amadou est comptable financier et c'est lui qui prend en charge cela. S'il y a insuffisance c'est dû à cette situation.

Mr. THIAM Mohamed Aly : Moi, j'ai présidé la séance sur la Dissémination et la Divulgation. Comme le 1^{er} groupe, nous avons procédé à la même chose, correction page/page, idée/idée avec les observations.

Avant de passer la parole au Rapporteur, je vous soumetts une proposition de Mr. Akoumba DIALLO qui a retenu notre attention et que nous devons tous partager.

Il s'agit de créer un événement, un forum au cours duquel, nous pouvons procéder à une remise solennelle des Rapports à Monsieur le Président de la République, Professeur Alpha Condé, chef de l'Etat qui n'a jamais hésité à apporter son soutien à chaque étape de nos difficultés. Cela contribuera à faire mieux connaître l'ITIE-G.

Sur ce, je passe donc la parole au Rapporteur des travaux des deux Commissions ad hoc.

Mr. SYLLA René-Maurice - Rapporteur

Lecture du Résumé des travaux des commissions chargées du PTBA 2017 et des TDR de la mission de dissémination des Rapports ITIE-G 2013, 2014 et 2015 et le budget y relatif.

Mr. NIMAGA Saadou : je remercie les deux commissions et je suis d'accord avec Mme CAMARA Hadja Aminatou sur la Méthode d'élaboration du PTBA, une très bonne proposition.

Mr. THIAM Mohamed Aly : j'avoue que le travail que Mr. SYLLA nous a présenté ne reflète pas la valeur que nous connaissons de lui. Un compte rendu doit être plus détaillé en précisant que tel paragraphe, tel tableau ont été amendés ; les observations ont porté sur tel et les

propositions sont telles. Ainsi ceux qui n'étaient pas à la réunion comprendront.

Mr. CAMARA Mohamed Sikhé : Mon absence au sein de la commission est professionnelle et les images de la RTG en font foi. J'étais à Kindia ce jour-là.

Mr. SYLLA Sékou Amadou : Il faut que le Rapporteur ait une séance de retour avec les membres avant de rendre compte en plénière.

Mr. KOUROUMA Aboubacar - Directeur B.S.D du MMG : A la lecture du Rapport, moi j'ai eu l'impression que c'est juste un résumé de ce qui va être présenté après comme détails.

Mr. DIABY Mamadou : oui, effectivement Mr. DRAME et Mr. SOUMAH vont tout à l'heure nous faire leur présentation, l'un sur le PTBA 2017 et l'autre sur les TDR de la mission de dissémination des Rapports ITIE-Guinée 2013, 2014 et 2015. Je passe la parole à Mr. DRAME pour sa présentation.

Mr. DRAME Sékou Amadou : Monsieur le président, Madame et Messieurs les membres du C.P, bonjour.

Le PTBA a été parcouru page/page et j'ai reçu des observations qui ont fait l'objet de corrections. Mr. Kabinet DIANE a envoyé ses observations sur le **PTBA** et sur les **TDR** de la mission de Dissémination qui ont également été prises en compte.

"PROJECTION"

Mr. NIMAGA Saadou : Merci beaucoup Monsieur DRAME.
Y a-t-ils des amendements ?

Mr. KABA Sidiki : merci Monsieur le président, comme vous venez de l'indiquer, on a revu le **PTBA** avec des activités incompressibles. Une partie des finances est acquise.

Ma proposition pour trouver le **GAP** est d'approcher les partenaires financiers et les **O.N.G.**

On a des personnes ressources, telle que Mme CAMARA, Mr. Akoumba, etc. qui peuvent accompagner le **S.E** vers ces partenaires et leurs

expliquer nos difficultés ; afin que nous ayons ces financements qui sont essentiels, si le **C.P** en donne mandat.

Mr. KEITA Moustapha : en fait je voulais juste satisfaire ma curiosité.

Adoption d'une loi **ITIE-G**, et cela est budgétisé pour un montant de 5000 USD. Je ne sais pas à quoi ce montant va servir ? Pour une institution qui prône la transparence, je pense que la formulation n'est pas bonne.

Mr. DRAME Sékou Amadou : une commission doit travailler et sortir les documents en plus du plaidoyer au niveau de nos institutions. Je vais changer la formulation et mettre « Processus d'élaboration d'une loi **ITIE-G** ». Il faut également penser au recrutement d'un Consultant et à l'organisation d'un Atelier de validation. C'est ce qui justifie ce montant de 5 000 USD.

Mr. CAMARA Mohamed Sikhé : le chapitre des **Objectifs Spécifiques**, au paragraphe 2.5 où il y a Promouvoir ; il serait mieux d'ajouter le mot **Communautés** à cette phrase.

Dr. Alpha Abdoulaye DIALLO : je veux féliciter les deux commissions et j'ai des observations de forme :

- J'ai suivi avec attention que la contribution de l'Etat est rehaussée à 53,40%. Cela est salubre. Quelle est la stratégie que nous allons mettre en place pour mobiliser ces fonds ? J'interpelle le Président du Comité de Pilotage sur la question afin que le montant soit mobilisé à temps.

- Le mandat était de réduire le **GAP**, si on met trop d'activités qu'on ne peut pas financer, on sera jugé d'incapable. Le **GAP** est plus élevé que le financement.

Mr. NIMAGA Saadou : **Mr. DRAME**, qu'est-ce que vous appelez les **Activités incompressibles** ?

Mr. DRAME Sékou Amadou : Les **Activités incompressibles** sont celles qu'on doit obligatoirement réaliser.

Mme. CAMARA Hadja Aminata : je pense que le représentant de la primature et le Secrétaire général du Ministère du budget, vice-

président du Comité de Pilotage, doivent nous aider pour la mobilisation de ce financement.

Mr. NIMAGA Saadou : le processus participatif est assez pertinent. Il faut identifier les personnes ressources. Si je comprends on ne peut rien enlever pour éviter les difficultés que nous allons rencontrer. Je félicite et remercie l'équipe et que le **S.E** accorde les primes à ceux qui ont travaillé.

Mr. SOUMAH Abdoulaye : avant de procéder à ma présentation, je voudrais attirer votre attention sur la contribution de la Guinée au soutien de l'ITIE Internationale, pour un montant de **10 000 USD**. C'est un cas général appliqué à tous pays membres de l'ITIE.

" Le PTBA 2017 ITIE/G est adopté "

Mr. DIABY Mamadou : la parole est donnée à Mr. SOUMAH pour sa présentation sur les TDR et le budget de la mission de dissémination des Rapports ITIE-Guinée 2013, 2014 et 2015.

Mr. SOUMAH Abdoulaye : nous avons travaillé sur les **TDR** des Rapports **2013-2014-2015**.

Pour les corrections, il y avait **17** préfectures et on a rajouté une préfecture, N'Nzérékoré pour avoir **18**.

- Les Sociétés Minières, il y avait 3 on a rajouté Débélé-CBK, ce qui fait **4**
- Nous avons regroupé les activités qui semblaient avoir les mêmes objectifs.
- Nous allons faire l'information et la sensibilisation des localités minières et les sociétés minières sur le processus **ITIE** en Guinée par une Diffusion large des Rapports ITIE-Guinée.
- Nous allons également procéder à la Diffusion des résumés des Rapports en langues Nationales dans les radios rurales et communautaires.
- La Commission a jugé utile de réduire le nombre de journaliste par station de TV à 1 au lieu de 2, comme vous l'avez suivi dans le résumé du compte-rendu.

Mr. Alpha DIALLO – Journaliste à la TV nationale: Pour une mission de 27 jours, ce n'est pas possible pour un seul individu de faire le cadrage des images et le reportage. Techniquement, ce n'est pas possible pour un compte rendu efficace. Physiquement, c'est très épuisant de tenir la camera, les mallettes et autres accessoires puis la

nuit au moment où tout le monde se repose, faire les commentaires, les compiler avec les images et les envoyer à la régie pour diffusion temps. C'est possible pour un reportage d'une à deux journées et non pour une mission où l'on sillonne tout le pays avec la fatigue du voyage y compris.

Mr Aboubacar Akoumba DIALLO : Cette activité est plus importante que tout ce que nous faisons.

Toutes les grandes chaînes aujourd'hui exigent qu'un seul journaliste fasse le montage, le cadrage et le reporter. Sinon ce n'est pas la peine. Si vous insistez, je battraï campagne contre.

Mr. Alpha DIALLO – Journaliste à la TV nationale: Quel que soit le Média, il est impossible de mener cette opération avec une seule personne ; le travail ne sera pas efficace. Ce que vous dites est bien possible pour un événement précis au cours d'une journée.

Mr. THIAM Mohamed Aly : Sur un terrain financier **Akoumba** a raison, sur le terrain physique, pour une efficacité, il faut accepter la présence de deux journalistes. Ce n'est pas une activité ponctuelle unique, elle doit se dérouler sur 27 jours ; en cas de maladie ce n'est pas évident.

Mr. NIMAGA Saadou : On est tous des responsables. On a vu que les activités sont incompressibles. Je ne suis pas d'accord avec Mr. Akoumba et je n'apprécie pas qu'on dise à chaque occasion, je vais battre campagne. Si vous le faites, vous en tirerez les conséquences.

Mr. Aboubacar Akoumba DIALLO : On est tous là pour l'efficacité. Si on a essayé une formule qui nous a porté plus d'ennuis, on doit la changer. Avoir deux journalistes, j'insiste et persiste que je battraï campagne et j'assume puisque j'ai déjà vécu les séances de dissémination.

Mme CAMARA Hadja Aminatou : Je crois que ça ne ressemble pas à un problème de fonds. Je dirai à Akoumba qui est mon fils de rejoindre la majorité ; car moi je préfère le consensus.

Mr. DIALLO Sékou Oumar Ly: On ne peut pas être membre d'une équipe et se mettre à critiquer cette équipe.

Mr. SOUMAH Abdoulaye : Nous maintenons donc les deux (02) journalistes.

Le départ pour la Dissémination est prévu le 18/04/2017.

« Les **TDR des Rapports 2013, 2014 et 2015 et le budget y relatif sont Adoptés** ».

Point 2: Rencontre avec les Directeurs ou les représentants des Sociétés qui n'ont pas rempli les formulaires de déclaration dans le cadre de la production des Rapports ITIE-GUINEE 2014 et 2015 ;

Mme CAMARA Hadja Aminatou : Les sociétés Minières qui n'ont pas rempli les formulaires de déclaration dans le cadre de la production des **Rapports ITIE/G 2014 et 2015**, ne sont pas venues répondre à l'appel de Monsieur le Ministre.

Le Comité de Pilotage prend acte et va rendre compte à qui de droit afin que des dispositions soient prises pour une meilleure compréhension de l'ITIE par ces Sociétés.

Point 3 : Divers

Mr. THIAM Mohamed Aly : Je souhaite qu'on revienne sur la proposition de Akoumba. Que le Représentant de la Primature en parle au **PM**, de même le Président du **CP** au Ministre des Mines et de la géologie. C'est une proposition opportune et pertinente.

Mr. NIMAGA Saadou : l'idée est bonne et donne la visibilité à notre travail mais les copies des Rapports sont déjà remises au **PM** et au **PRG**. Qu'on murisse l'idée avant de la mettre en œuvre.

Mr. Mamadou Diouldé DIALLO : J'interviens sur deux points.

- Sur la cour des comptes

- Que les relations entre la cour des comptes et **L'ITIE/G** soient formalisées.

La cour des comptes va adresser un courrier au comité de Pilotage de **L'ITIE/G** pour nous apporter tous les éléments d'information.

El hadj NABE Ismaël N'Fallà : Le problème que Mr. Diouldé a posé est fondamental. Les Rapports entre **L'ITIE/G** et la Cour des Comptes doivent être formalisés car, la cour des comptes est une nouvelle Institution.

Mr. DIABY Mamadou : Le 19 Avril 2017, il y aura une rencontre entre le comité de Pilotage, les Points focaux et le cabinet Indépendant Fair-Links, pour une présentation des Rapports 2014-2015 et aussi sur l'Etude Institutionnelle de **l'ITIE/G**.
On aura un débat sur ces Rapports et les attentes du Secrétariat International sur la validation de la Guinée en 2018.

Mr. NIMAGA Saadou : Je vous remercie tous pour votre participation.

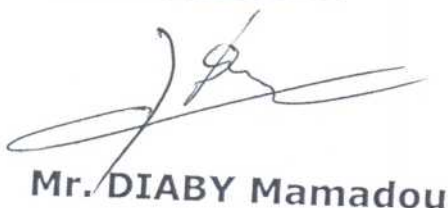
Séance Levée à 12H45'

III- CONCLUSION :

Au terme de ses débats, le Comité est parvenu aux conclusions suivantes :

- 1- Le Comité adopte le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2017 ;
- 2- Le Comité adopte les Termes de Référence et le Budget relatifs à la dissémination des Rapports ITIE-Guinée 2013, 2014 et 2015 ;
- 3- Le Comité constate avec regret l'absence à la réunion des sociétés minières qui n'ont pas rempli les Formulaires de déclaration pour la production des Rapports ITIE-Guinée 2014 et 2015. Il en prend acte et informera qui de droit en vue des décisions appropriées ;
- 4- Le Comité invite le Secrétariat Exécutif à prendre les dispositions utiles en vue de l'organisation de la cérémonie officielle de présentation des Rapports TITIE – Guinée des exercices 2014 et 2015.

Le Rapporteur



Mr. DIABY Mamadou



Le Président

Mr. NIMAGA Saadou